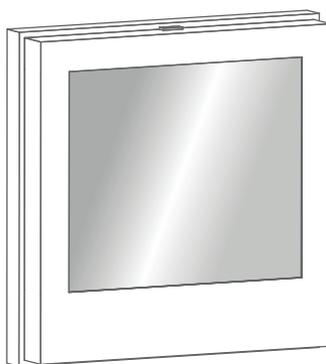


Notice d'utilisation

Osmoz Room Controller



SOMMAIRE

INFORMATIONS

1. Avertissements et précautions.....	2
2. Protection de l'environnement.....	3

UTILISATION

3. Généralités.....	4
4. Caractéristiques techniques.....	4
5. Interface et navigation.....	4
6. Codes erreurs des alarmes.....	6

GARANTIE

7. Garantie utilisateur.....	7
8. Garantie clients professionnels Atlantic.....	7

1. AVERTISSEMENTS ET PRÉCAUTIONS

En cas d'inobservation de cette notice, le fabricant ne peut être tenu comme responsable des dommages subis par les personnes ou les biens.

- Cet appareil peut être utilisé par des enfants âgés d'au moins 8 ans et par des personnes ayant des capacités physiques, sensorielles ou mentales réduites ou dénuées d'expérience ou de connaissance, s'ils (si elles) sont correctement surveillé(e)s ou si des instructions relatives à l'utilisation de l'appareil en toute sécurité leur ont été données et si les risques encourus ont été appréhendés. Les enfants ne doivent pas jouer avec l'appareil. Le nettoyage et l'entretien par l'utilisateur ne doivent pas être effectués par des enfants sans surveillance.
- L'utilisation de l'appareil est destinée uniquement à une altitude inférieure à 2000 mètres.
- Se débarrasser des matériaux d'emballage comme il se doit. Déchirer les emballages plastiques et les mettre au rebut dans un endroit où des enfants ne risquent pas de jouer avec. Les emballages plastiques non déchirés peuvent être la cause d'étouffement.

- Cet appareil ne renferme aucune pièce réparable par l'utilisateur. Le confier à un installateur.
- Ne pas utiliser cet appareil pour un usage différent de celui pour lequel il est destiné.
- Utiliser la télécommande uniquement comme indiqué dans la notice : une mauvaise utilisation peut l'endommager.
- Utiliser la télécommande avec précaution : un coup, un choc peut l'endommager.
- Ne pas toucher l'appareil avec une partie du corps humide ou mouillée.
- En cas de défaut de fonctionnement (odeur de brûlé, etc.), arrêter immédiatement l'installation, couper le disjoncteur et consulter une personne qualifiée.
- Utiliser un chiffon doux et sec pour nettoyer l'appareil, ne pas utiliser de produits abrasifs, ni de solvant.

2. PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT



Ce symbole présent sur le produit ou sur l'emballage indique que ce produit ne peut en aucun cas être traité comme déchet ménager. Il doit par conséquent être remis à un centre de collecte de déchets chargé du recyclage des équipements électriques et électroniques.

La collecte et le recyclage séparés de vos déchets au moment de l'élimination contribuera à conserver les ressources naturelles et à garantir un recyclage respectueux de l'environnement et de la santé humaine. Pour obtenir de plus amples renseignements sur le lieu de collecte des déchets adressez-vous à un centre de service agréé ou à votre revendeur.



Points de collecte sur www.quefairedemesdechets.fr
Privilégiez la réparation ou le don de votre appareil !

3. GÉNÉRALITÉS

L'Osmoz Room Controller est une télécommande de zone. Elle permet de :

- Contrôler la température,
- Changer de mode,
- Contrôler la vitesse de ventilation,
- Mesurer le taux d'humidité.

Ceci individuellement pour chaque espace.

4. CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Tension	AC 230 V
Classe isolation	III
Fréquence	50-60 Hz
Puissance consommée	Max. 6,0 VA/2,1 W
Température de fonctionnement	0-50°C
Humidité	< 95% HR

5. INTERFACE ET NAVIGATION

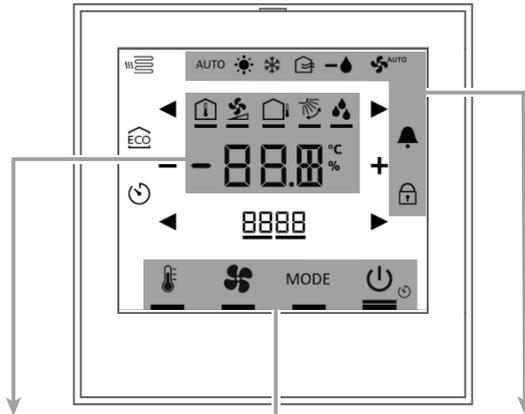


En mode économie d'écran, la télécommande Osmoz Room Controller affiche uniquement la valeur de la consigne de température ou l'alarme.

Pour démarrer une opération ou modifier des paramètres, toucher le centre de l'écran : les icônes de fonctionnement disponibles s'affichent.

10 secondes après le dernier appui, la télécommande Osmoz Room Controller revient en mode économie d'écran.

Osmoz Room Controller



Informations	
	Consigne de température
	Vitesse de ventilation de l'unité intérieure
	Affichage de l'humidité relative
	Fonction non disponible

Pour choisir l'une de ces informations, utiliser les touches ◀▶ sur l'écran principal.

Quand une information est choisie, son icône se souligne sur l'écran. C'est cette icône qui sera visible sur l'écran quand celui-ci passera en veille.

Statuts	
AUTO	Mode automatique (mode disponible uniquement pour une installation 3 tubes)
	Mode chauffage
	Mode rafraîchissement
	Mode ventilation (mode disponible uniquement pour une installation 3 tubes)
	Mode déshumidification
	Présence d'une alarme
	La télécommande est verrouillée

Icône	Opérations
	+ - pour augmenter ou diminuer la consigne de température.
	◀▶ pour sélectionner la vitesse de ventilation
	+ - pour modifier les réglages de la vitesse de ventilation
	La vitesse de ventilation est modifiable uniquement en mode ventilation via la télécommande maître.
MODE	◀▶ pour choisir entre les modes chauffage , rafraîchissement , auto AUTO, déshumidification , ou ventilation . L'icône MODE s'affiche uniquement sur la télécommande maître.
	Visualisation des alarmes (voir paragraphe 6, page 6.)
	ON/OFF : Mise en fonctionnement ou arrêt de la télécommande.

Il faut appuyer une fois sur l'icône pour qu'apparaissent les symboles de modification + - ou ◀▶.



Consulter votre installateur pour connaître la configuration de votre système : installation réseau 2 tubes ou 3 tubes.

6. CODES ERREURS DES ALARMES

1. Quand le symbole  s'affiche, appuyer sur .
2. Appuyer sur les flèches  ou  pour visualiser le code erreur. Ce code erreur est précédé des symboles suivants  .

Exemple :   BUS.
5000

Alarme	Affichage	Code erreur	Diagnostic
Communication BUS Osmoz	BUS	5000	Vérifier le câblage du BUS Osmoz
Erreur adressage Room Controller	Adr	6001	Vérifier adressage (doublons) des Room Controller
Alarme du système Osmoz	ALC		Se référer à la notice d'installation de l'Osmoz

7. GARANTIE UTILISATEUR

Conformément aux dispositions légales en vigueur, les utilisateurs bénéficient en tout état de cause de la garantie légale des vices cachés (articles 1641 et suivants du Code Civil) et de la garantie légale de conformité pour les biens de consommation due par le dernier vendeur (articles L217-1 et suivants du Code de la Consommation).

8. GARANTIE CLIENTS PROFESSIONNELS ATLANTIC

Nos appareils sont garantis contre tout défaut de fabrication dans les conditions définies dans nos CGV et pour les durées suivantes :

Compresseur : 2 ans / 5 ans*

Climatiseurs à éléments séparés de tous types (split-system) : 2 ans

Accessoires (pompes de relevages non intégrées, supports etc...) : 1 an

La garantie comprend l'échange ou la fourniture des pièces reconnues défectueuses après expertise par notre Service Après Vente, à l'exclusion de tous frais annexes qu'il s'agisse de main d'œuvre, déplacement, perte de jouissance ou d'exploitation ou de toute indemnités à titre de dommages et intérêts.

Nos produits peuvent faire l'objet d'extension de garantie – consulter notre service après-vente.

La validité de la garantie est notamment conditionnée à l'installation et à la mise en service de l'appareil par un installateur professionnel agréé ou qualifié ainsi qu'à la réalisation des entretiens annuels conformément aux instructions précisées dans nos notices.

Pour les systèmes de climatisation centralisée VRF, la garantie est subordonnée à la conformité de l'installation à l'étude de dimensionnement réalisée en amont de l'installation et à l'avis positif d'un technicien d'ATLANTIC porté sur le compte-rendu d'assistance à la mise en service. La garantie ne couvre pas les dommages dus à une installation non-conforme, un défaut d'entretien ou une utilisation impropre, notamment (liste non exhaustive) :

- Dégradation des carrosseries,
- Raccordement électrique incorrect,
- Emplacements incorrects,
- Tension d'alimentation non conforme,
- Défaut d'étanchéité des liaisons frigorifiques,
- Défaut d'installation du réseau aéraulique,
- Obstruction des filtres ou grilles d'entrée d'air.

Retour sous garantie :

Les retours de produits effectués au titre de la garantie ne seront acceptés que s'ils font l'objet d'un accord préalable de la part d'ATLANTIC, par écrit, matérialisé par l'autorisation de retour numérotée.

Les pièces jugées défectueuses seront systématiquement retournées pour expertise en port payé au SAV ATLANTIC Climatisation & Traitement de l'air (adresse ci-dessous). Un avoir ou un échange sera effectué suivant le cas, si l'expertise révèle une défaillance effective.

Les climatiseurs Atlantic doivent être exclusivement remis en état par des professionnels.

ACTA COMMERCE
SAV
13 boulevard Monge
69330 MEYZIEU CEDEX
N° TEL : 04 72 45 11 00

* : La garantie Compresseur 5 ans n'est accordée que si un contrat d'entretien est contracté par le client final auprès d'un professionnel dès la mise en service et durant les 5 années. Si ce n'est pas le cas, la garantie est de 2 ans.

atlantic

WWW.ATLANTIC.FR/

TÉL. 04 72 45 11 00

Date de mise en service :

Coordonnées de l'installateur ou service après-vente.